

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL

20 HEURES

PLAN DE COURS

Mise à jour : Septembre 2025

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

En devenant Moniteur Sauveteur national, le candidat a l'occasion de transmettre sa passion du sauvetage et de contribuer au maintien des hautes exigences que doivent satisfaire les détenteurs du brevet Sauveteur national. Il peut ainsi mettre à profit l'expérience qu'il a acquise et être en mesure de guider les sauveteurs de demain dans les différentes options du programme de formation Sauveteur national.

De manière générale, au cours de cette formation, le candidat a l'occasion d'acquérir des connaissances avancées sur les approches pédagogiques qui conviennent à ce programme, et cela grâce aux exercices pratiques et aux exemples. Cette formation vise également à familiariser le candidat avec les ressources essentielles pour organiser, planifier et gérer un cours. Le candidat doit connaître et maîtriser les différents items à évaluer dans le cadre du brevet Sauveteur national et apprendre les politiques et procédures administratives se rattachant à l'enseignement et à l'évaluation des candidats. Après l'obtention du brevet Moniteur Sauveteur national, un stage par option sera nécessaire pour pouvoir ensuite enseigner l'option concernée, soit Piscine, Parc aquatique, Plage continentale ou Océanique.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Pour savoir ce que le candidat sera en mesure de faire à la fin du cours, veuillez-vous référer au guide des compétences du Leadership.

PRÉALABLES

- ☐ Détenir un brevet Moniteur en sauvetage
- ☐ Détenir un brevet Sauveteur national (dans au moins une option)
- ☐ Compléter une autoévaluation des niveaux 1 et 2
- ☐ Avoir enseigné et évalué 2 cours des Niveaux de bronze
- ☐ Avoir un brevet Moniteur Premiers soins (recommandé)

DURÉE ET PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à la totalité du cours (20 h) sont obligatoires pour pouvoir compléter la formation adéquatement et recevoir son brevet.

ATTITUDE ET COMPORTEMENT

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut être exclu du cours. Le candidat doit également participer activement, faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de leadership.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

Le processus de plainte de la Société de sauvetage comprend deux sections. Il y a les plaintes d'abus, harcèlement, négligence et violence et les plaintes de natures administratives, par exemple une contestation de résultat, les normes des programmes qui ne seraient pas respectées.

Pour le premier type de plainte, vous serez redirigé vers une plateforme du gouvernement. Offrant un recours impartial, confidentiel, accessible et efficace, le PILS (Protecteur de l'intégrité en loisirs et en sport) contribue à créer et à maintenir des environnements sains, sécuritaires et respectueux dans l'ensemble des milieux de loisir et de sport.

Pour les plaintes de nature administrative, ce sont des membres de l'équipe de la Société de sauvetage qui assureront le suivi. Selon la nature de celle-ci, des informations pourraient être demandés au moniteur, à l'évaluateur, au membre affilié et à la personne qui fait la plainte. Lorsque toutes les informations seront récoltées, un suivi pourra être fait au plaignant.



PLAINTES D'ABUS, HARCÈLEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE



PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [*Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité*](#)

MATÉRIEL DU CANDIDAT

- ☐ Masque de poche et gants (plusieurs paires)
- ☐ Manuel de référence du Leadership
- ☐ Guide Compétences du Leadership
- ☐ Guide du certificat Sauveteur national*
- ☐ Manuel canadien de sauvetage
- ☐ Manuel Alerte! La pratique de la surveillance aquatique
- ☐ Manuel canadien de premiers soins
- ☐ Guide des programmes (à télécharger)

*Ce manuel est inclus dans le prix de la formation

BREVET

Après la réussite de la formation, le brevet Moniteur Sauveteur national sera accordé au candidat. Ce brevet est valide un (1) an suivant la date du dernier cours. Il permet d'accéder aux stages pour obtenir le brevet Moniteur Sauveteur national – Piscine en premier, puis aux autres options du Sauveteur national par la suite. Une requalification des brevets doit être effectuée aux deux ans pour les maintenir à jour. Seuls les brevets à jour spécifiant une option du Sauveteur national, comme Moniteur Sauveteur national – Piscine, permettent au candidat d'enseigner les formations Sauveteur national de l'option spécifiée sur le brevet. Le brevet d'option est valide 2 ans.

ÉVALUATION

Le candidat doit atteindre et démontrer les critères de performance des niveaux 3 pour chacune des tâches du Moniteur Sauveteur national. Lors de l'exécution de ses tâches, le candidat Moniteur Sauveteur national devra démontrer qu'il est en mesure de maîtriser les 13 compétences tirées du guide des compétences du programme Leadership à la fin de la formation. Ces critères de performance sont évalués par le candidat et le formateur tout au long de la formation.

Un plan de développement sera construit par le candidat avec l'aide du formateur afin d'atteindre la maîtrise des compétences de niveau 3 durant les deux premières années d'enseignement des niveaux Sauveteur national.

À la fin de la formation, les résultats possibles sont les suivants :

- ☐ Réussite : le candidat obtient le brevet Moniteur Sauveteur national pour avoir accès au stage visant l'obtention du brevet Moniteur Sauveteur national de l'option choisie.
- ☐ En situation d'échec ou en Échec : le candidat doit refaire le cours Moniteur Sauveteur national.
- ☐ En attente du résultat final : le candidat doit compléter son plan de développement dans le but de démontrer tous les critères de performance requis pour une réussite. Une réévaluation du résultat a lieu une fois le plan de développement complété.

ADMINISTRATION

Lieu : _____

Dates et horaire des cours : _____

AVIS IMPORTANTS

Vous êtes responsable de mettre vos coordonnées à jour **avant la dernière journée du cours** dans votre profil du tableau de bord au www.sauvetage.qc.ca. Advenant une erreur dans les coordonnées lors de la transmission du brevet par la poste, des frais vous seront chargés si vous avez omis de mettre à jour vos coordonnées.

Pour toute question technique, le formateur dûment accrédité enseignant le cours devra toujours vous référer à la documentation officielle de la **Société de sauvetage**, tels que les manuels, les guides des certificats et le guide des programmes de la société de sauvetage.

 **SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**
7665, Bd. Lacordaire, Montréal, QC, H1S 2A7
514 252-3100 et 1 800 265-3093
alerte@sauvetage.qc.ca